



Flash téléphone radar

Par Zoe56700

Bonjour,

Je me suis fait flasher par un radar tourelle et j'avais le téléphone dans la main. Pensez vous que l'infraction de téléphone puisse être constatée en plus de l'autre ?

Merci

Par janus2

Bonjour,

A ce jour, les radars tourelles ne sont toujours homologués que pour le contrôle vitesse et feu rouge. Rien de nouveau pour les autres infractions qu'ils étaient censés relever.

Par Zoe56700

Merci pour votre réponse.

Donc aucun risque d'avoir un amende pour utilisation du téléphone même s'il se voit sur la photo ?